



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du jeudi 27 juin 2024

Commission Restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

CHAMPIONNAT

Match 26823522

PONTAULT UMS 1 – OL. LOING 1

SENIORS D2C DU 02/06/2024

Demande d'évocation du club de **OL. LOING** en date du 27 juin 2024 concernant la participation et la qualification du joueur JEANTY Jonathan du club de PONTAULT UMS, susceptible d'avoir participé à la rencontre en référence en état de suspension

La Commission en informe le club de PONTAULT UMS et demande ses observations pour le 2 juillet 2024